

Vue d'ensemble sur le Commonwealth

Nature du Commonwealth

Le Commonwealth est une libre association de 52 États indépendants et variés qui disposent, pour se consulter, d'un réseau plutôt informel de liens gouvernementaux ou autres.

Après avoir acquis son indépendance, l'Inde choisit en 1949 de devenir une république et de conserver ses liens avec le Commonwealth. C'est ce qui a marqué le début du Commonwealth moderne. Le nombre des États membres a augmenté rapidement entre la fin des années 40 et les années 60 en raison de l'accès à l'indépendance de plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. Depuis, bon nombre de petits pays des Antilles, de l'océan Indien et des îles du Pacifique sont venus s'y joindre.

En 1961, la question de l'apartheid a contraint l'Afrique du Sud à quitter le Commonwealth. Quelque trente ans plus tard, le 31 mai 1994, le Canada s'est réjoui du retour de ce pays au sein de l'organisme, ce qui allait permettre la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux du Commonwealth tenus à Victoria, en Colombie-Britannique, en août 1994.

Aujourd'hui, la moitié des membres sont de petits États dont la population ne dépasse pas un million d'habitants. Les pays membres représentent ensemble environ le quart de la population mondiale et le tiers des membres de l'ONU. Le Canada est heureux de s'unir à ses partenaires du Commonwealth pour souhaiter la bienvenue au tout dernier adhérent, le Cameroun, qui est le septième pays à faire également partie de la Francophonie.

Parmi les valeurs communes que véhicule l'organisme figurent l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit. À la suite de la Déclaration de Harare en 1991, le Commonwealth a accordé une attention particulière aux droits de la personne, à l'éthique démocratique, à l'égalité des femmes, au développement durable et à la protection de l'environnement.

Son esprit d'ouverture et l'attention qu'il porte aux besoins de ses membres donnent au Commonwealth un degré élevé de crédibilité. Au fil des ans, l'organisme a acquis des compétences lui permettant d'aider directement ses membres à faire face à des problèmes communs ou particuliers. En effet, ceux-ci bénéficient de l'appui d'un vaste réseau d'organismes privés, bénévoles et professionnels, incluant des universités, des associations de parlementaires, des associations juridiques, médicales ou autres, ainsi que des groupements du milieu des médias ou des sports.